



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 16 octobre 2025

Membres en exercice : 8

Date de Publicité : 16 octobre 2025

D/2025-026

Aujourd'hui, jeudi 16 octobre 2025, à 10 heures 05, s'est réuni au SIVU BORDEAUX-MERIGNAC, 40 avenue de la Gare à Bordeaux et en visio-conférence le comité syndical sous la présidence de :

Madame Delphine JAMET

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames DELUC, DEMANGE, JAMET, KUHN et SCHMITT et Messieurs BELPERRON et GIRARD

A titre de suppléante :

Madame BOUVIER

Etaient excusés :

Mesdames AMOUROUX, DELNESTE, EL KHADIR, FAHMY, JUSTOME et LE BOULANGER et Messieurs ARFEUILLE et FEYTOUT



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2025/026

***Convention de mandat de Délégation de Maîtrise d'Ouvrage pour la
Fiabilisation et l'Amélioration du circuit Froid- Proposition-
Approbation***

Madame Delphine JAMET, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Avant la construction de la nouvelle Unité Centrale de Production, plusieurs années vont être nécessaires. Nous devons, en attendant maintenir au mieux nos installations et mettre en place les travaux et les matériels nécessaires à notre fonctionnement.

Dans ce cadre, le projet de restructuration du froid de notre établissement actuel est indispensable. Pour se faire, nous avons besoin de déléguer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux de fiabilisation et d'amélioration du circuit froid.

Une convention de mandat, jointe en annexe, a été établie pour une durée de 36 mois pour permettre au SIVU de bénéficier de la Délégation de Maîtrise d'ouvrage à COPUBLIC dans cette mission.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

LE COMITE SYNDICAL

Vu la délibération D/2024-008 portant sur la création de la société publique locale COPUBLIC,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

**La Cuisine
Bordeaux-Mérignac**
40 avenue de la gare
33200 BORDEAUX

05 57 00 04 00



SIVU BORDEAUX-MERIGNAC
SIRET 253 306 187 00035

La convention de mandat de Délégation de Maîtrise d'Ouvrage pour la Fiabilisation et l'Amélioration du circuit Froid annexée à la présente délibération est approuvée.

Article 2 :

La Présidente est autorisée à signer cette convention de mandat ainsi que tout document afférent à cette affaire.

Adopté :

Voix pour : 7

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le,

16/10/2025

La Présidente,
Delphine JAMET

